Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 28 juin 2022

2022-4-25

AR Prefecture
024-242400752-20220628-2022_4_25-DE
Reçu le 06/07/2022
Publié le 06/07/2022

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
St Martin de Fressengeas

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
10/06/2022

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 26
Pouvoirs : 8

Président : Michel AUGEIX

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, FAUCHER Danielle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIBEAU Frédéric (suppléant de C. Bost) GIMENEZ Philippe, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : BANCHIERI Philippe (absent, pouvoir à Michel Augeix), BOST Claude (absent, remplacé pour son suppléant Frédéric Gibeau), DOBBELS Michel (absent, a donné pouvoir à Sylvie Bosredon Cournil), DEGLANE Christine (absente, a donné pouvoir à Bernadette Lagarde), ESCLAVARD Anne-Sophie (absente, a donné pouvoir à Frédéric Dutheil), FAYOL Stéphane (absent, a donné pouvoir à Raphaël Chipeaux), HYVOZ Isabelle (absente, a donné pouvoir à J.François Bost), MAGNE Muriel (absente, pouvoir à Philippe Gimenez), SAERENS Grégory (absent, a donné pouvoir à Jean-Louis Faye), COURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, FAURE Michèle, JUGE Jean-Claude,

Monsieur Michel RANOUIL est désigné secrétaire de séance

Vente de terrain sur la ZA Labaurie à la SCI Lempereur & Associés – retrait de la délibération n°2022-3-19

La Communauté de communes a reçu le 30 mai 2022 un courrier de la Préfecture de la Dordogne lui demandant de retirer et remplacer la délibération n°2022-3-19 portant sur la vente d'un terrain à la SCI Lempereur & Associés Immobilier sur la Zone d'Activités Labaurie à Eyzerac au motif que l'avis France Domaines rattaché à cette vente n'avait pas été présenté dans la précédente délibération.

Un avis France Domaines n°7300-SD a été obtenu au sujet de cette affaire. Il est présenté en annexe du rapport du conseil.

Localisation du projet : Zone d'Activités Economiques Labaurie à EYZERAC, lieu-dit Le Jacquier

Dénomination provisoire de la parcelle cédée : A260 partie A (dénomination en attente du parcellaire définitif)

Superficie de la parcelle : 5 346 m²

Propriétaire actuel : Communauté de communes Périgord-Limousin

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 29 juin 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR Prefecture
024-242400752-20220628-2022_4_25-DE
Reçu le 06/07/2022
Publié le 06/07/2022

Acquéreur : SCI Lempereur & Associés Immobilier

Prix de vente de la parcelle cédée : 53 460 € hors taxes (10€ hors taxes par m² cédé) soit 64 152 € toutes taxes comprises, TVA incluse.

Frais de division : à la charge du vendeur, la CDC Périgord-Limousin

Frais de notaire : à la charge de l'acquéreur, la SCI Lempereur & Associés Immobilier

Frais d'extension de voiries et réseaux divers : La CDC Périgord-Limousin prendra à sa charge l'extension de la voirie et des réseaux divers nécessaires, jusqu'en limite de propriété publique / privée.

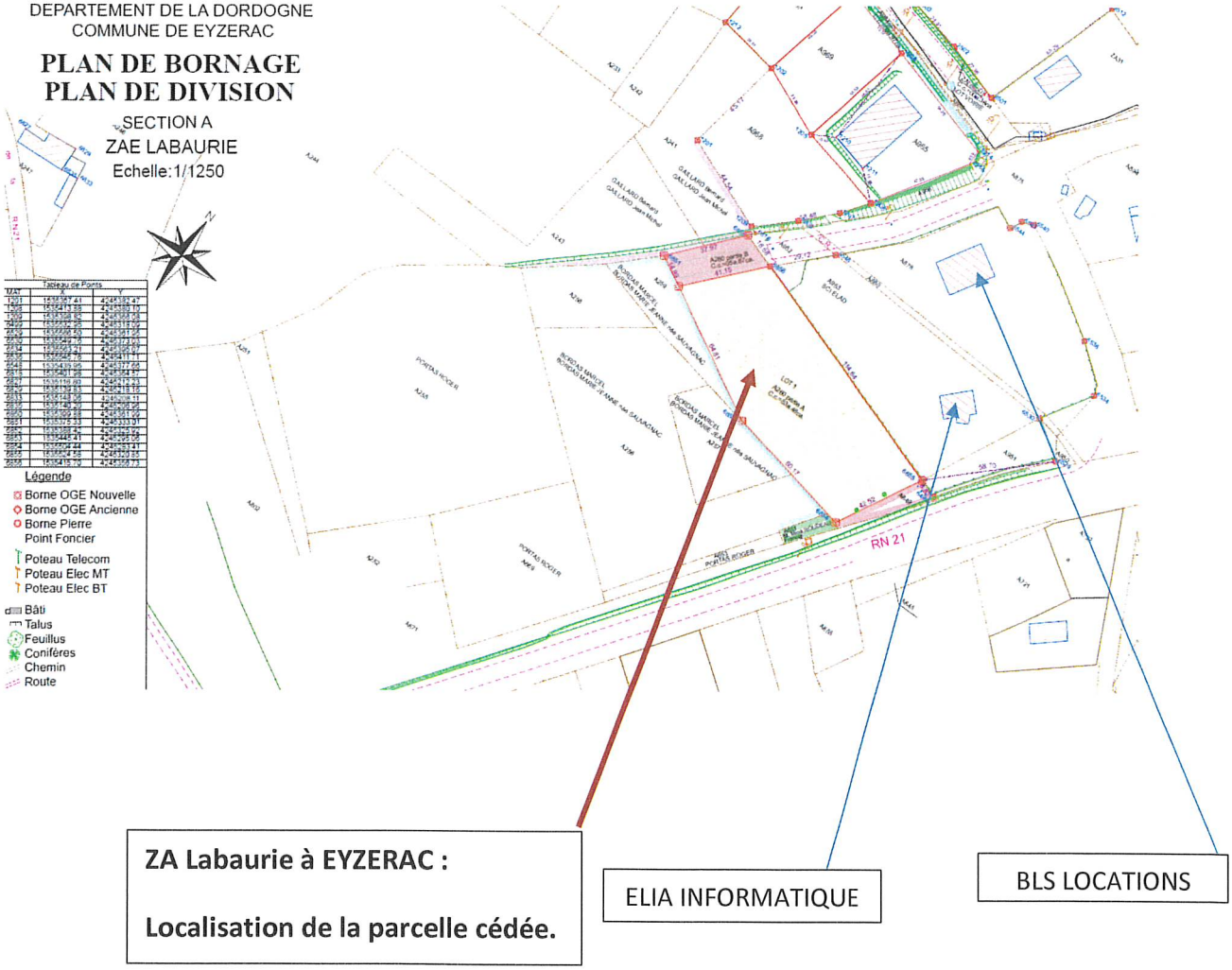

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 29 juin 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR Prefecture

024-242400752-20220628-2022_4_25-DE
Reçu le 06/07/2022
Publié le 06/07/2022

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis France Domaines n°7300 SD en annexe,

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***AUTORISE son Président à signer devant notaire avec les représentants de la SCI Lempereur & Associés Immobilier, un compromis de vente ainsi qu'un acte de vente de la parcelle dénommée provisoirement A260 partie A, d'une superficie de 5 346 m², localisée au lieu-dit Le Jacquier à EYZERAC, Zone d'Activités Economiques Labaurie, pour un prix de vente de 53 460 € hors taxes soit 64 152 € toutes taxes comprises, TVA incluse, conformément aux tarifs de vente pratiqués sur cette zone d'activités économiques pour des terrains localisés en façade de la Route Nationale 21 soit 10€ HT/m² cédé, conformément à l'avis France Domaines n°7300 SD***
- ***AUTORISE son Président à signer tout document permettant la bonne exécution de cette affaire***

La présente délibération remplace la délibération n°2022-3-19 déjà adoptée en séance du conseil communautaire le 12 mai 2022.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 29 juin 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication